

## Conseil Communautaire du 14 février 2019

**D 2019**

**A**

**02**

### Nombre de Conseillers

En exercice	87
Présents	66 dossier 1 à 3 – 68 dossier 4 et 8 – 69 dossier 5 à 22 (sauf 8)
Votants	74 dossier 1 à 3 – 77 dossier 4 et 8 – 78 dossier 5 à 22 (sauf 8)

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le **8 février 2019** s'est réuni à la salle des fêtes de Fauillet, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET

### Étaient présents

<b>Agmé</b>	Patrick GAUBAN (à partir du dossier 4)
<b>Beaupuy</b>	Maryse HERVÉ – Pascal LAPERCHÉ
<b>Birac sur Trec</b>	Alain LERDU
<b>Calonges</b>	François NÉRAUD
<b>Castelnau Sur Gupie</b>	Guy IANOTTO
<b>Caubon Saint Sauveur</b>	Catherine BERNARD
<b>Caumont Sur Garonne</b>	Pierre IMBERT
<b>Clairac</b>	Bernard CABANE – Carole VERHAEGHE (+ pouvoir de Michel PÉRAT)
<b>Cocumont</b>	Jean.Luc ARMAND (+ pouvoir de Jean.François THOUHAZEAU) – Lisette DE LUCA
<b>Couthures Sur Garonne</b>	Jean.Michel MOREAU
<b>Escassefort</b>	Edith LORIGGIOLA
<b>Fauquierolles</b>	Maryline DE PARSCAU (+ pouvoir de Eric BOUCHAUD)
<b>Fauillet</b>	Gilbert DUFOURG
<b>Fourques Sur Garonne</b>	Jacques BILIRIT [(à partir du dossier 4) + pouvoir Josette PATISSOU]
<b>Gaujac</b>	/
<b>Gontaud de Nogaret</b>	Danièle ANGOT – Thierry CONSTANS
<b>Gratoloup Saint Gayrand</b>	Alain PRÉDOUR
<b>Jusix</b>	Michel GUIGNAN
<b>Lafitte Sur Lot</b>	Patricia GAVA (suppléante)
<b>Lagrèze</b>	Jacques VERDELET
<b>Lagupie</b>	Jean.Max MARTIN
<b>Le Mas d'Agenais</b>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de Jacques BRO)
<b>Longueville</b>	Guy FARBOS
<b>Marcellus</b>	Jean.Claude DERC
<b>Marmande</b>	Daniel BENQUET – Sophie BORDERIE (+ pouvoir Joël HOCQUELET) – Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN - Jean.Luc DUBOURG – Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Philippe LABARDIN (+ pouvoir de Patrick COUZINEAU) – Bernard MANIER - Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE (+ pouvoir de Lydie ANGELY)
<b>Mauvezin sur Gupie</b>	Daniel BORDENEUVE
<b>Meilhan sur Garonne</b>	Régine POVÉDA
<b>Montpouillan</b>	Didier MONPOUILLAN
<b>Puymiclan</b>	Michel FEYRY
<b>Saint Avit</b>	Michel COUZIGOU
<b>Saint Barthélémy d'Agenais</b>	Gaëtan MALANGE (à partir du dossier 5)
<b>Saint Martin Petit</b>	Marie-France BONNEAU
<b>Saint Pardoux du Breuil</b>	Jean-Marc DUBAN
<b>Saint Sauveur de Meilhan</b>	Francis LABEAU
<b>Sainte Bazeille</b>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<b>Samazan</b>	Bernard MONPOUILLAN
<b>Sénéstis</b>	/
<b>Seyches</b>	Isabelle CESA - André CORIOU
<b>Taillebourg</b>	Jean.Pierre VACQUE
<b>Tonneins</b>	Daniel BARBAS – Daniel GAIDELLA – Liliane KULTON (+ pouvoir de Liliane BORDES) – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO – Valérie TACCO
<b>Varès</b>	Gérard MARTET (suppléant)
<b>Villeton</b>	Jean GUIRAUD
<b>Virazeil</b>	Christophe COURREGELONGUE – Caroline DELRIEU-GILLET – Vincent PAULAY

### Absents ou excusés

Patrick GAUBAN (jusqu'au dossier 3) - Michel PÉRAT - Jacques BILIRIT (jusqu'au dossier 3) - Josette PATISSOU - Jean.François THOUHAZEAU – Maryse VULLIAMY - Lydie ANGELY – Marie.Catherine BALLEREAU – Marie.Françoise BOUGUES – Charles CILLIERES – Jacqueline CORREGES – Patrick COUZINEAU - Joël HOCQUELET – Anne MAHIEU – Jean.Pierre MARCHAND – Laurence VALAY - Thierry CARRETEY - Gaëtan MALANGE (jusqu'au dossier 4 et pour le dossier 8) - Jacques BRO - Régis BARD – Liliane BORDES - Eric BOUCHAUD – Jacky TROUVÉ

### Pouvoirs de

Michel PÉRAT à Carole VERHAEGHE - Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Jean.François THOUHAZEAU à Jean.Luc ARMAND - Lydie ANGELY à Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE - Patrick COUZINEAU à Philippe LABARDIN - Joël HOCQUELET à Sophie BORDERIE - Jacques BRO à Francis DUTHIL - Liliane BORDES à Liliane KULTON - Eric BOUCHAUD à Maryline DE PARSCAU

### Secrétaire de Séance

Michel COUZIGOU

## Dossier n°2 - GARONN' EMPLOIS 2018 : BILAN ET FINANCEMENT DE LA PREMIERE EDITION

### Objet de la délibération

Val de Garonne Agglomération, en partenariat avec les acteurs publics de l'emploi local et les entreprises du territoire, a organisé, les 13 et 14 juin dernier, un salon autour de l'entreprise et de l'emploi : Garonn' Emplois.

L'objet de cette délibération est de présenter le bilan de cette première édition, d'approuver le plan de financement de l'opération et de permettre le versement des subventions publiques.

### Exposé des motifs

Lors des Etats Généraux de l'Economie Territoriale puis à l'occasion de la démarche de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriales (GPECT), un manque d'adéquation entre le profil de la main d'œuvre disponible et les compétences recherchées par les entreprises a été mis en évidence. Ce constat génère un taux de chômage élevé sur le territoire alors que de nombreux postes restent à pourvoir au sein des entreprises (estimés à environ 500).

Première action opérationnelle de la GPECT, le salon Garonn' Emplois a été pensé pour valoriser les savoir-faire des entreprises et les offres d'emplois à pourvoir.

Il a été organisé en partenariat avec le Pôle Emploi et la Mission Locale et co-construit avec les entreprises locales au travers d'un « Club d'entreprises » en cours de structuration.

Tenant compte du double objectif du salon, il a été imaginé sur 2 temps :

- 2 ½ journées exclusivement réservées aux professionnels : ateliers de travail, conférences, échanges et un temps de débriefing,
- 2 ½ journées ouvertes au grand public : rencontre directe des entreprises et des organismes de formation.

Le budget de l'opération 2018 est le suivant :

DEPENSES	€	RECETTES	€
Mobilier, signalétique, équipement audiovisuel	11 059,20	Subventions publiques	14 188,00
		LEADER	10 000,00
		Région Nouvelle Aquitaine	4 188,00
Animations, conférences	1 743,48	Participation exposants	12 875,00
Accueil, restauration	7 245,46	Le Républicain	4 166,62
Communication	12 447,41	Autofinancement VGA	6 718,00
Prestataire extérieurs : Sécurité, gardiennage, accompagnement	5 149,78		
Frais divers	302,29		
<b>TOTAL</b>	<b>37 947,62 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>37 947,62 €</b>

Les chiffres clés de cette première édition :

- 72 exposants : 44 entreprises, 15 organismes de formation et 13 acteurs de l'emploi,
- 1 085 visiteurs sur les 2 demi-journées grand public.

Une enquête administrée le jour du salon nous a permis de qualifier le profil des visiteurs :

- Profil : 68% de demandeurs d'emplois, 18% d'étudiants / scolaires, 8% de salariés en poste ;
- Objectif de leur venue : 68% recherche d'emplois, 17% recherche de stage/apprentissage, 13% recherche de formation, 12% découverte des entreprises ;
- Origine géographique : 72% VGA, 16% Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, 12% en dehors du Pays V3G ;
- Niveau de satisfaction : 72% satisfaits dont 38% de très satisfaits.

Du point de vue des exposants, le niveau de satisfaction est également de 72% dont 41% de très satisfaits. Des points d'amélioration de l'évènement ont été identifiés: période, amplitude horaire, agencement, communication,... A noter, 88% des répondants souhaitent participer à une prochaine édition.

Le bilan à 3 mois de cette opération :

- 38 entretiens après le salon ;
- 29 CDD/CDI ;
- 2 contrats de professionnalisation ;
- Recrutement d'intérimaires et de saisonniers.

La Région Nouvelle Aquitaine renouvelle sa confiance à la Communauté et a attribué à Val de Garonne Agglomération une nouvelle subvention de 5 000 € dans le cadre de l'organisation d'une deuxième édition dont la programmation n'est pas encore arrêtée. Pour cela, un budget identique à 2018 sera à mobiliser.

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

### **Le Conseil Communautaire,**

**Approuve** le plan de financement de l'opération,

**Autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

#### **Résultat du vote**

<i><b>Votants</b></i>	<b>74</b>	
<i><b>Pour</b></i>	<b>74</b>	
<i><b>Contre</b></i>	<b>/</b>	
<i><b>Abstention</b></i>	<b>/</b>	

**Publication / Affichage**  
Le 15 février 2019

Fait à Fauillet, le 14 février 2019

**Daniel BENQUET**  
Président de Val de Garonne Agglomération,